



Collège Notre Dame de La Providence

Allée Alphonse Leroux – B.P. 33

59358 ORCHIES CEDEX

☎ 03 20 41 52 70 – E-mail : accueilcol@ndpo.fr

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 9 du Code Civil, il convient que les représentants légaux de l'élève mineur donnent une autorisation expresse et écrite quant à l'utilisation de l'image de leur enfant dans le cadre du Collège. C'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir compléter le document si vous souhaitez donner cette autorisation.

Cette autorisation vaudra pour toute la scolarité de votre enfant au collège.

Nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

Ph. Besin

Chef d'établissement

✂ -----

Coupon d'autorisation du droit à l'image

Je soussigné(e) autorise, n'autorise pas ⁽¹⁾ l'établissement dans le cadre exclusif des activités pédagogiques et éducatives à filmer et photographier l'élève et éventuellement à reproduire, diffuser et publier son image dans les sites Internet et Intranet ou les supports nécessaires pour faire connaître l'établissement. Les données mises en ligne seront protégées et sécurisées.

Cette autorisation vaudra pour toute la scolarité de votre enfant au collège.

Fait à :

Le :

Signature :

(1) Rayer la mention inutile